

LETTRE DE L'OBSERVATOIRE DES ESPÈCES À ENJEUX POUR LA SANTE HUMAINE

Dans ce numéro

Observations de chenilles de Processionnaires du Pin : des processions précoces ?

Quels risques concernant les chenilles urticantes en France ?

N°32 FÉVRIER 2024

OBSERVATIONS DE CHENILLES DE PROCESSIONNAIRES DU PIN : DES PROCESSIONS PRÉCOCES ?

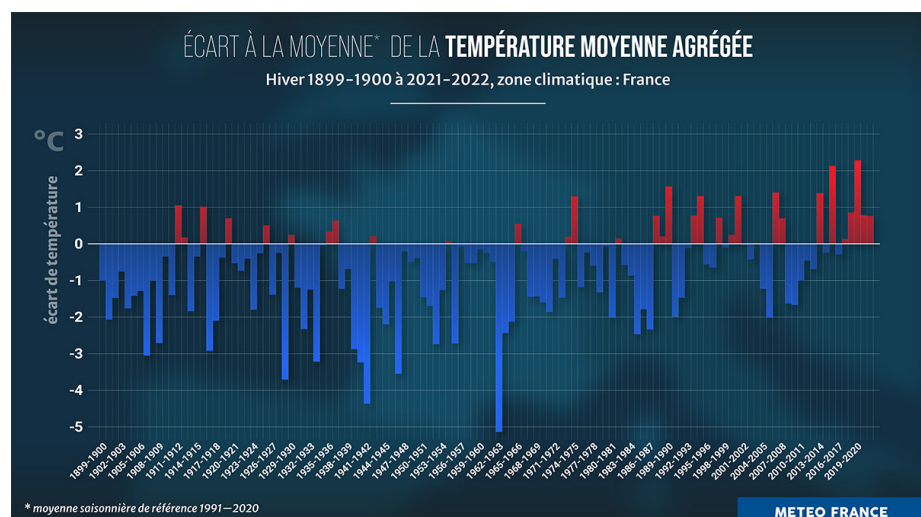
Depuis décembre, de nombreuses personnes nous font remonter des observations de processions de chenilles de Processionnaires du Pin. Est-ce normal d'en observer si tôt dans l'année ? Sont-elles particulièrement précoces ?

Pour répondre à cette question, il faut d'abord prendre un peu de recul géographiquement et se pencher sur les différents climats de notre territoire. En effet, le climat impacte le cycle de vie des processionnaires. Ainsi, **les processions n'ont pas lieu toutes en même temps en France** : il est de plus en plus habituel de constater des processions, qu'on appelle « processions précoces » dès le mois d'octobre dans certains départements ! Vous pouvez retrouver le détail de ces particularités géographiques dans un précédent article : [Processionnaires du Pin : quand peut-on les voir ?](#)¹

Pourtant, dans certaines localités, des processions sont effectivement observées plus tôt qu'habituellement. Cela peut s'expliquer par les températures relativement douces de l'automne et du début de l'hiver. Selon Météo-France, **l'automne 2023 se classe au 1er rang des automnes les plus chauds** depuis 1900 devant les automnes 2006 et 2022².

En effet, les chenilles de Processionnaires du pin ont besoin de **conditions thermiques précises** pour se nourrir : elles ne peuvent manger que s'il fait plus de 9 °C dans leurs nids le jour et plus de 0 °C dans l'air la nuit³. Par ailleurs, leur **vitesse de développement dépend de la température**⁴. Cette année, les conditions rencontrées dans certaines zones ont donc sans doute permis aux chenilles de se développer suffisamment pour qu'elles atteignent dès la fin de l'automne le stade larvaire leur permettant de démarrer leur procession pour s'enfouir dans le sol.

Du fait du changement climatique, ces observations de processions précoces seront de plus en plus habituelles. En effet, toujours selon Météo-France, l'évolution du climat entraîne en France des hivers de plus en plus doux. Ces 15 dernières années, on a mesuré 4 des 5 hivers les plus chauds de l'histoire, en 2007, 2014, 2016 et 2020⁵.



QUELS RISQUES CONCERNANT LES CHENILLES URTICANTES EN FRANCE ? PARUTION D'UN RAPPORT DE L'ANSES

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) avait été saisie en 2020 par la Direction générale de la santé et par la Direction générale de la prévention des risques sur la question des risques liés à l'exposition aux chenilles émettrices de poils urticants. L'agence avait rendu un premier volet de ses conclusions en juin 2020 concernant l'analyse des données des Centres antipoison⁶. Elle vient de publier un [deuxième rapport qui traite de l'analyse du risque sanitaire et pour l'élaboration de recommandations de gestion](#)⁷.

Dans ce rapport, une première partie établit et décrit les différentes espèces de Lépidoptères recensées en France produisant des poils urticants et qui peuvent entraîner des réactions urticariennes ou allergiques chez l'espèce humaine ou l'animal. La deuxième partie s'attache à faire des recommandations sur la gestion de ces espèces selon les situations et les contextes, dans un souci de durabilité et de préservation de la biodiversité.

Le groupe de travail constitué pour répondre à la demande a identifié 29 genres de Lépidoptères à poils urticants comprenant 55 espèces. Il conclut qu'en France métropolitaine, **les espèces les plus dangereuses**, sont *Thaumetopoea pityocampa* (**Processionnaire du pin**), *T. processionea* (**Processionnaire du chêne**) et *Euproctis chrysorrhoea* (**Bombyx cul-brun**). Pour ce qui est de l'analyse du risque sanitaire humain, l'impact sur des populations vulnérables est certain avec des lésions cutanées et des muqueuses et un risque de développer, en cas d'expositions répétées, une sensibilisation avec survenue lors d'expositions ultérieures de réactions allergiques pouvant aller jusqu'au choc anaphylactique. Du côté du risque sanitaire animal, les chiens sont majoritairement concernés mais sont également rapportés des cas sur les chats, chevaux et ruminants. L'impact réel est probablement sous-estimé du fait que les données accessibles ne sont que celles effectivement déclarées.

Des **cartes des risques par commune** ont été réalisées pour les trois espèces urticantes. Les communes sont réparties en 5 niveaux de risque (non comparables d'une espèce de Lépidoptère à une autre), déterminés par la probabilité de présence des chenilles et le niveau d'exposition des populations humaines vulnérables à ces chenilles.

Enfin, pour chaque niveau de risque identifié, l'Anses recommande des **mesures de gestions proportionnées**. Celles-ci combinent des méthodes de lutte et des actions ciblant les populations. Concernant les méthodes de lutte préventives ou curatives disponibles, l'Anses estime qu'elles sont limitées et que leur nombre est globalement en diminution. Il est préconisé de combiner plusieurs méthodes visant différents stades de développement des Lépidoptères ciblés afin de gagner en efficacité.

EN BREF

- **Les pollens de cyprès** sont de retour : les conditions météorologiques actuelles favorisent l'émission et la dispersion des pollens dans l'air. Le risque d'allergie est déjà au niveau moyen et augmentera rapidement pour atteindre le niveau élevé, pendant plusieurs semaines. [Voir l'actualité.](#)
- Le RNA (Réseau National de Surveillance Aérobiologique) a fait paraître le **bilan de la pollinisation des taxons allergisants** en France en 2023 : [télécharger la brochure](#)
- **Salon de l'Agriculture** : du 24 février au 3 mars 2024 se tiendra le Salon international de l'Agriculture à Paris Expo Porte de Versailles. L'Observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine y tiendra un stand durant les deux week-ends du Salon (le 24 & 25 février, le 2 & 3 mars). Venez donc nous rencontrer au Pavillon 2.2 (Cultures et filières végétales), de 9h à 19h sur le stand de FREDON France !

SOURCES D'INFORMATION

1. **Lettre de l'Observatoire n°21** – Mars 2023 https://especes-risque-sante.info/wp-content/uploads/2023/02/Lettre_observatoire_21mars2023.pdf
2. **Météo-France** : https://meteofrance.fr/sites/meteofrance.fr/files/files/editeur/Bilan_definitif_automne_2023.pdf
3. **Battisti et al., 2005** : Expansion of geographic range in the pine processionary moth caused by increased winter temperatures. *Ecol. Appl.*, **15** (2005), pp. 2084-2096
4. **Poitou et al., 2021** : Modeling the relationship between temperature and development of the pine processionary moth to predict its phenology <https://hal.inrae.fr/hal-03643553>
5. **Météo-France** : <https://meteofrance.com/le-changement-climatique/observer-le-changement-climatique/ou-son-passe-nos-hivers>
6. **Anses (2020)**: [Expositions humaines aux chenilles émettrices de poils urticants en France métropolitaine. Cas enregistrés par les Centres antipoison de janvier 2012 à juillet 2019. Maisons-Alfort : Anses, 73 p.](#)
7. **Anses (2023)**: [Analyse des risques sanitaires liés à l'exposition aux chenilles émettrices de poils urticants et élaboration de recommandations de gestion. \(saisine n° 2020-SA-0005\). Maisons-Alfort : Anses, 336 p.](#)

RÉDACTION :

Marilou MOTTET
Alice SAMAMA
Tristan GRAUSI



CONTACT :

especes-risque-sante@fredon-france.fr
Tél : +33 (0)1 53 83 71 76
Retrouvez l'actualité de l'Observatoire sur nos réseaux sociaux .



Tous les numéros de la lettre de l'Observatoire sont consultables [ici](#)